

Annexe I :

Matrice des recommandations

Recommandations	Responsables	Horizon
1. Elaborer et faire adopter par les instances de la Communauté un plan d'industrialisation régional	CEEAC	CT
2. Accompagner les pays membres dans l'élaboration et l'adoption des plans nationaux d'industrialisation	Etats, CEEAC, CEMAC	CT
3. Elaborer et adopter les lois nationales d'orientation industrielle	Etats	CT
4. Organiser des rencontres annuelles entre Etats membres et opérateurs du secteur privé au niveau sous régional, notamment dans le cadre d'un sommet pour le développement industriel d'Afrique Centrale (premier 2018)	CEEAC	Décembre 2017
5. Promouvoir les champions nationaux et/ou régionaux	Etats, CEEAC, CEMAC	CT
6. Mettre en place ou renforcer l'infrastructure qualité au niveau national et régional	Etats, CEEAC, CEMAC	CT
7. Développer le contenu local dans la mise en œuvre des grands projets et programmes nationaux et régionaux de développement	Etats, CEEAC, CEMAC	CT
8. Mettre en place des institutions spécialisées pour accompagner les PME dans l'acquisition et la maîtrise des technologies	Etats	CT
9. Mettre en place des zones économiques (Clusters, parcs industriels,..) pour les PME dans l'optique de créer des synergies et le réseautage entre les différents maillons de la chaîne de valeur	Etats	CT
10. Créer des banques d'investissement au niveau national et sous régional	Etats, CEEAC, CEMAC	CT
11. Créer un fonds régional de préparation des projets logé à la BDEAC	Etats, CEEAC, CEMAC	CT

Recommandations	Responsables	Horizon
12. Créer ou opérationnaliser les caisses de dépôt et de consignation	Etats	CT
13. Créer des Agences de Crédit d'Exportation (ACE) (Banques d'impôt – export)	Etats	CT
14. Fournir aux Etats membres, aux Communautés Economiques Régionales et aux Organisations Intergouvernementales, l'assistance technique nécessaire à la mise en œuvre de toutes les 13 recommandations ci-dessus	CEA	CT

CT : Horizon de 2 ans